

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 février 2018

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de mars 2018

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En février 2018, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une baisse du cours moyen du pétrole brut Brent (- 6,34 %) qui passe à 64,74 dollars/baril,
- une baisse des cotations de l'essence (- 3,05 %) et du gazole (- 4,68 %),
- une baisse des cours du butane (- 7,13 %),
- une hausse de la parité euro/dollar (+ 2,12 %).

Les prix maxima à compter du **1^{er} mars 2018** à zéro heure sont les suivants :

1°/ **Pour les carburants routiers** :

Supercarburant sans plomb : 1,41 €/l soit - 2 cts/l par rapport à février 2018 (1,43€/l),

Gazole routier : 1,20 €/l soit - 4 cts/l par rapport à février 2018 (1,24 €/l).

Par ailleurs, dans la structure des prix des produits pétroliers, il a été pris en compte l'évolution des coûts liés au dispositif des certificats d'économies d'énergie (C2E) pour la période 2018-2020.

2°/ **Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg**, le prix maximum est fixé à 21,80 €, soit une baisse de 69 cts par rapport au mois de février 2018.

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

| | 1 mois (février/mars) | 3 mois (décembre- mars) | 6 mois (septembre- mars) |
|---------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Supercarburant sans-plomb | - 1,40 % | - 0,70 % | + 7,63 % |
| Gazole routier | - 3,23 % | - | + 11,11 % |
| Gaz | - 3,07 % | - 6,28 % | + 1,25 % |

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en février 2018 est de 1,47 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,38 €/l pour le gazole routier.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972